

RÈGLEMENT SPORTIF 2007

Règles de sélection



■ NATIONALE DE TOUSSAINT (MAUBUISSON) ET DE PÂQUES (LA CIOTAT)

OPEN : ouvert à tous les coureurs

Âge des coureurs : avoir moins de 16 ans dans l'année de l'épreuve (être né à partir de 1992)

■ SÉLECTIONS CHAMPIONNAT EUROPÉEN 2007 - ESPAGNE

Âge des coureurs : nés en 1992, 1993, 1994, 1995

1. Quota de places pour la France

10 équipages dont au moins 2 équipages féminins

2. Règles de la sélection française

2.1. Les 4 premiers équipages masculins + 1^{er} équipage féminin sur sélection directe à la CIMA (avril 2007).

2.2. Puis les 4 premiers équipages masculins + le premier équipage féminin sélectionnés à partir du Classement National des Sélections établi en ajoutant les points obtenus aux 3 meilleurs régates (parmi les 3 Interligues coefficient 1 et CIMA coefficient 1,5) de la saison sportive 2006/2007, courues entre le 01 mars 2007 et le 30 mai 2007 (voir article 4.1 pour le mode d'attribution des points).

2.3. Trois zones sont déterminées pour les SIL

Zone Nord : Ligues 1-2-3-4-18-19-20
Du 24 au 25 mars 2007 et du 5 au 6 mai 2007

Zone Ouest : Ligues 5-7-8-9-21-22
Du 24 au 25 mars 2007 et du 5 au 6 mai 2007

Zone Sud : Ligues 10-11-12-14-24-29-33
Du 24 au 25 mars 2007 et du 5 au 6 mai 2007

Zone Nord, Ouest et Sud : 26 au 27 mai

Pour chaque équipage, ne seront prises en compte que les SIL courues dans leur zone respective.

Les équipages des ligues "frontière" 15-16-17-23 peuvent courir indifféremment dans une des trois zones.

3. Remplacement en cas de désistement

En cas de désistement les équipages remplaçant seront désignés par le comité de sélection.

4. Remplacement du mode de sélection

Si le national de Pâques (CIMA) n'est pas validé la sélection s'effectuera avec le mode de calcul suivant :

- les 8 premiers équipages masculins + les 2 premiers équipages féminins du classement de sélection établi sur les 2 meilleures interligues courues entre le 1^{er} mars et le 30 mai 2007 ;
- si une interligue n'est pas validée dans une zone, le classement sera établi sur les 2 interligues restantes dans cette période ;
- si 2 interligues ne sont pas validées dans une même zone, le classement sera établi par le comité de sélection qui pourra s'appuyer sur le classement national des coureurs arrêté au 30 mai 2007.

Si une interligue n'est pas validée dans une zone, le classement de sélection (paragraphe 2.2) sera calculé en ajoutant les points obtenus aux 2 meilleurs régates (parmi les 2 Interligues coefficient 1 et CIMA coefficient 1,5) de la saison sportive 2006/2007, courues entre le 1^{er} mars 2007 et le 30 mai 2007 (voir article 4.1 pour le mode d'attribution des points).

Si 2 interligues ne sont pas validées dans une zone, le classement de sélection (paragraphe 2.2) sera calculé en ajoutant les points obtenus la meilleure régate (parmi l'Interligue restante coefficient 1 et CIMA coefficient 1,5) de la saison sportive 2006/2007, courues entre le 1^{er} mars 2007 et le 30 mai 2007 (voir article 4.1 pour le mode d'attribution des points).

Si 3 interligues ne sont pas validées dans une zone, les places attribuées sur classement de sélection seront affectées sur la CIMA.

Toute sélection pour un équipage modifié en milieu de saison fera l'objet d'une décision du comité de sélection.

4.1. Mode d'attribution des points d'une épreuve

Formule : $N = K \times [(NC - PL) / (NC + PL - 2)] + 1$
K = 499 pour une SIL ; 749 pour la Nationale
NC : nombre d'équipages classés à l'épreuve
PL = place acquise par l'équipage

4.1.2. Départage des ex aequo

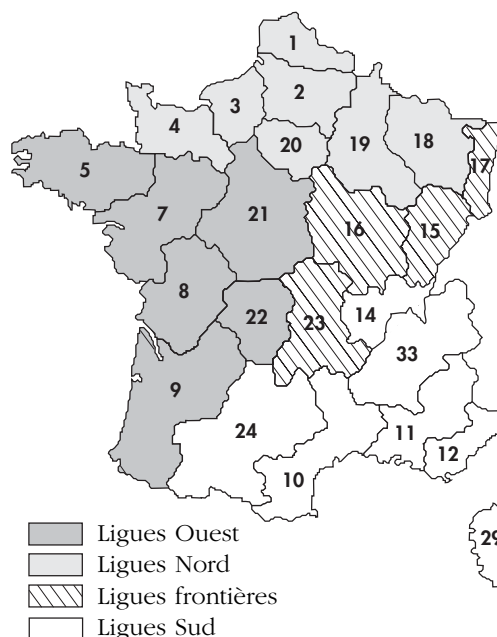
Les *ex aequo* seront départagés par leur place à l'épreuve nationale.

5. Composition du comité de sélection

Le cadre fédéral chargé du suivi des minimes, le responsable de la Commission sportive ou Marc LAURENT, le président de la Classe et la possibilité d'un invité au choix des trois nommés auparavant.

QUOTA PAR PAYS

- ESPAGNE 10 équipages dont 2 féminins
5 équipages supplémentaires en tant que pays organisateur 2007, dont 1 féminin
- FRANCE 10 équipages dont 2 féminins
- ITALIE 10 équipages dont 2 féminins
- POLOGNE 10 équipages dont 2 féminins
- PORTUGAL 10 équipages dont 2 féminins
- SUISSE 4 équipages dont 1 féminin
- Autre pays : 2 équipages





RÈGLEMENT SPORTIF 2007

Règles de sélection (suite)

■ SÉLECTIONS AU CHAMPIONNAT DE FRANCE MINIMES DOUBLE 2007 (ENV QUIBERON)

Le règlement fédéral fait foi. Consulter le site de la fédération (www.ffvoile.org).

Âge des coureurs

12, 13, 14 ans dans l'année du championnat (nés en 93, 94, 95).

Principes de sélection

Le principe évolue à partir de cette année:

- une partie des places sera attribuée sur quota de Ligue;
- le complément sera attribué sur invitation par la FFVoile.

Quota de places

Pour chaque Ligue, le quota correspondra à 80 % de sa participation à l'édition précédente du championnat.

Invitations

Elles seront déterminées par la FFVoile dans la semaine suivant la publication des sélectionnés sur quota de Ligue et affichées sur le site de la fédération le 22 juin au soir.

L'objectif est de ne laisser aucun équipage justifiant d'un niveau certain en dehors de la sélection et d'adapter le nombre de bateaux en fonction de la dynamique de la série.

Critères et modalités d'attribution des invitations

- évaluation de la dynamique sportive des Ligues;
- coureurs repérés ou détectés par le réseau des cadres et entraîneurs.

Règlement sportif de Ligue pour les sélections aux championnats de France

Les sélections au championnat de France se feront sur 3 SL minimum et 6 SL maximum.

Les Ligues pourront ajouter si elles le souhaitent une SIL.

Licence et timbre coureur

La licence et le timbre de la Classe sont obligatoires. La licence devra être validée médicalement. Le tampon apposé avec la signature du médecin doit permettre d'authentifier celle-ci.

Site du Championnat de France Minimes 2007

Ecole Nationale de Voile – Beg Rohu

56510 ST PIERRE QUIBERON

© 0297 30 30 30 – env@jeunesse-sport.gouv.fr



Podium de L'Équipée Bleue avec le spi remporté par l'équipage vainqueur de l'épreuve.



L'Équipée Bleue - Départ dans le petit temps et le courant.